

Clérac

A photograph of a stone building with a white door and a garden. The door is white with grey metal scrollwork. The building is made of light-colored stone. The garden has a paved path, a small arched doorway, and a large bush of colorful flowers (pink, white, and purple). The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

Bulletin Communal

Décembre 2008

N° 14

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Les grands dossiers	pages 4-7
Activités de la municipalité	pages 8-11
Informations diverses	pages 12-16
Au fil des manifestations	page 17
Bibliothèque	page 18
Écho de l'école	page 19
Les Maires d'hier à aujourd'hui	page 20
La vie des associations	pages 21-27
Le Musée	page 28
Jardinage : Le potager	page 29
Recettes : les soupes d'hiver	page 30
État civil / Vie pratique	page 31



NOTRE COUVERTURE :

Recto : Musée

Verso : Musée

Photos réalisées par l'établissement CUVILLIER

Directeur de la Publication : Guy Pasquet

Rédacteur en chef : Dominique Maurel

Impression : Imprimerie Robert - 17500 Pons

N° Dépôt légal : 962



Le Mot du Maire



Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Vous venez de recevoir votre bulletin communal de décembre 2008. Il porte le n°14. Déjà 8 ans d'existence. C'est en 2001 qu'il paraissait sous le n° 00. Depuis cette date une équipe de bénévoles le fait vivre tous les six mois.

A la lecture des pages qui suivent, vous prendrez connaissance du travail des diverses commissions de votre Municipalité au cours du dernier semestre. Les dossiers engagés pour 2009 seront nombreux :

- **révision simplifiée** du Plan d'Occupation des Sols (POS) de 1988,
- mise en place du **nouveau Document d'Urbanisme (PLU)** sur lequel nous avons encore d'énormes difficultés,
- **aménagement foncier** résultant du projet LGV (Ligne à Grande Vitesse),
- **aménagements** de la place de la Mairie et de la rue des Écoles,
- **poursuite de l'activité de l'épicerie locale** (tabac et presse) remise en question par le départ en retraite des actuels exploitants,
- **préparation du territoire** à la venue, en 2010, des premiers travaux de la LGV,
- **rénovation des façades** de la Mairie et des Écoles,
- **fin d'aménagement** de la « Promenade de la Lune »,
- **mise en souterrain des réseaux et éclairage public** de la rue de la Faïencerie et du Chemin du bois de Teurlay, (ce dernier sera profilé plus large), etc.

Dans les priorités : la conservation de notre épicerie, pour répondre aux besoins d'une frange de notre population. Malgré les difficultés rencontrées, nous nous sommes engagés politiquement à conserver et à créer les commerces locaux essentiels à notre territoire. Nous préparons ainsi l'avenir et nous vous demandons de nous aider pour que le commerce local vive, en attendant le futur proche (Travaux LGV) qui doit amener une activité importante qui demandera la présence de tels services si nous voulons profiter des retombées économiques de ce grand chantier.

Comme à l'habitude les responsables des commissions municipales, les associations, les enseignants de l'école, les bénévoles de la bibliothèque et les responsables du Musée, vous rendront compte de leurs activités du second semestre 2008 et vous proposeront celles retenues pour 2009.

L'année 2008 va bientôt se terminer avec ses joies et ses peines. Je vous souhaite à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année, et que 2009 vous apporte, ainsi qu'à votre famille, santé, bonheur et prospérité.

Cordialement
Guy PASQUET

Les grands dossiers

Le dossier du POS

Extrait du Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2008

Etaient convoqués les services de : la Préfecture, CAUE, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Conseil Général, Conseil Régional, CRPF, DDAF, DDASS, DDE, DIREN, DRAC, DRIRE, SDAP

Etaient absents excusés : les services de la DRIRE, DRAC, Chambre des Métiers

Etaient présents :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - Monsieur BARTHE, Sous-Préfecture, | - Monsieur PICOULET, DIREN, |
| - Monsieur MAUVIET, DDE, | - Monsieur AUBERT, CAUE, |
| - Monsieur OLLIVEAU, Conseil Général, | - Madame GINESTIERE, Conseil Général, |
| - Monsieur WACHE, Chambre d'Agriculture, | - Madame NOEL, CCI |
| - Monsieur PASQUET, Commune, | - Monsieur DUPRE, Commune, |
| - Madame BILLAUD, Saintonge Boisée Vivante | |

Monsieur PARIS explique le motif de la procédure.

Il rappelle effectivement que la commune est actuellement bloquée dans l'élaboration de son PLU du fait de l'implantation du centre d'enfouissement. De ce fait, la collectivité a décidé d'entreprendre une révision simplifiée centrée sur certains lieux dits. Il précise que, comme le stipule le code de l'urbanisme, chaque secteur concerné doit faire l'objet d'un dossier et que l'objectif réside simplement dans l'anticipation des décisions prises dans le cadre du PLU.

Cette réunion a pour but de recueillir l'avis des personnes associées qui sera joint au dossier et soumis lors de l'enquête publique.

Monsieur PASQUET rappelle que la commune subit plusieurs contraintes telles le centre d'enfouissement ou le TGV, voire l'AGS.

Monsieur BARTHE souligne l'admission des services de l'Etat concernant la révision simplifiée afin de développer la croissance légitime de la commune, mais elle reste une simple étape avant l'aboutissement du PLU.

Madame BILLAUD demande si le PADD et la présente révision doivent être compatibles.

Monsieur PARIS indique qu'il n'existe aucune obligation légale puisque ces révisions ne sont que des évolutions mineures du document d'urbanisme en vigueur. Ces évolutions anticipent simplement ce qu'il y aura dans le PLU. Il propose alors de demander l'avis de chaque service présent sur ce dossier.

Monsieur PICOULET, DIREN, rappelle le cadre réglementaire de l'article L. 123.13 du code de l'urbanisme. Il émet ainsi des réserves. D'une part, sur la procédure puisqu'il estime que

Les grands dossiers

Le dossier du POS (suite)

le projet modifie l'économie générale résultant de l'ouverture importante à l'urbanisation (14ha37). D'autre part, certaines zones comportent des risques de nuisance. Si, le risque incendie en aléa fort est présent sur trois hameaux : Fradon, Matrat, Souillac ; le risque environnemental est mineur toutefois il nécessite une évaluation environnementale, mesurant les impacts sur le milieu et les effets cumulés, du fait que certains sites, notamment Les Bertrands, Vallombronz et la Croix de Gadebourg, sont près du site Natura 2000.

Monsieur MAUVIET, DDE, indique que son avis sur le fond est identique à celui émis par la DIREN et invite à démontrer la non remise en cause de l'économie générale. Sur le plan formel, il souhaite que le logo de la DDE ne soit plus utilisé.

Madame NOEL, CCI, constate que ces révisions sont destinées pour l'essentiel à l'habitat et qu'il est utile qu'il se développe pour le commerce local. Elle ne porte pas d'observations particulières.

Madame GINESTIERE, Conseil Général, donnera les remarques apportées sur chaque dossier, par ailleurs, elle insiste sur le fait qu'aucun accès ne devra déboucher sur une route départementale.

Monsieur AUBERT, CAUE, signale qu'il faut comparer la surface des zones à ouvrir à l'urbanisation et la surface des zones qui le sont déjà afin d'en mesurer l'impact.

Monsieur PARIS précise que 14ha37 représente la surface totale des parcelles mais qu'une partie seulement n'est concernée par la révision. (faire le tableau de la surface réelle)

Monsieur WACHE, Chambre d'Agriculture, fait constater à l'assemblée que l'agriculture laisse place au reboisement. De plus, il trouve dommage que certains administrés ne puissent pas construire sur des terrains leur appartenant et situé à toucher des zones déjà urbanisées (Les Bertrands).

Monsieur PARIS propose de faire le point dossier par dossier.

Le compte rendu complet est à la disposition du public.

Les grands dossiers

TGV : Le calendrier et les retombées potentielles du projet



Le calendrier prévisionnel des travaux

- * 2008—2009
 - actualisation des données techniques environnementales
- * 2009—2010
 - acquisition des terrains
 - travaux d'archéologie
 - désignation du concessionnaire
 - avant projet détaillé
- * 2010—2015
 - travaux et essais
- * 2015—2016
 - mise en exploitation commerciale

Réflexion sur les retombées socio-économiques en Charente-Maritime

La poursuite de la réflexion

- * *Le chantier en Charente-Maritime*
 - une opportunité de développement économique majeure
 - une situation de travaux importante : 20 km de chantier en Charente-Maritime
 - un dispositif d'accompagnement à concevoir
- * *Le chantier implique trois enjeux majeurs :*
 - favoriser l'emploi et l'insertion des habitants du territoire concerné
 - répondre aux besoins des entreprises du chantier : logistique, services, emplois...
 - répondre aux besoins des personnels : hébergement, commerce, services...

Un projet générateur d'emplois

- * *Des emplois liés au chantier*
 - 15 000 emplois directs et indirects escomptés sur 6 ans
 - 450 personnes en moyenne pour un tronçon de 30 km (données LGV Rhin-Rhône et Est-Européenne)

- * *Des emplois permanents liés au développement économique des territoires concernés*

Les retombées socio-économiques observées sur LGV Rhin-Rhône

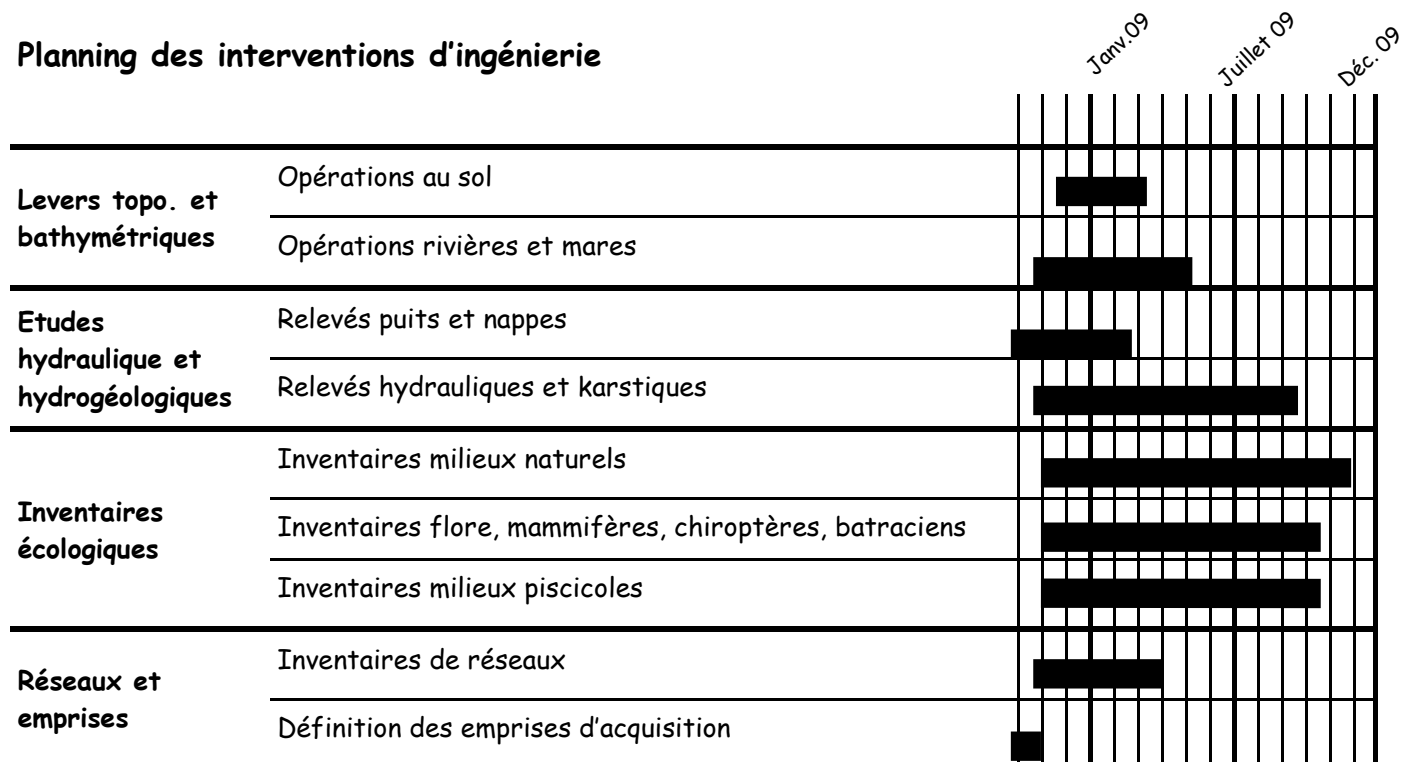
- * Développement des équipements et des services favorisant l'accueil des entreprises du chantier
 - entreprises de BTP locales (40 % des intervenants du chantier)
 - restauration
 - hébergement
 - petits commerces locaux
 - services de location
 - prestations de services
- * Mise en place de formations favorisant l'emploi local
 - conducteurs d'engins, coffreurs, maçons...
- * Utilisation du chantier comme un moteur de développement du territoire

Les grands dossiers

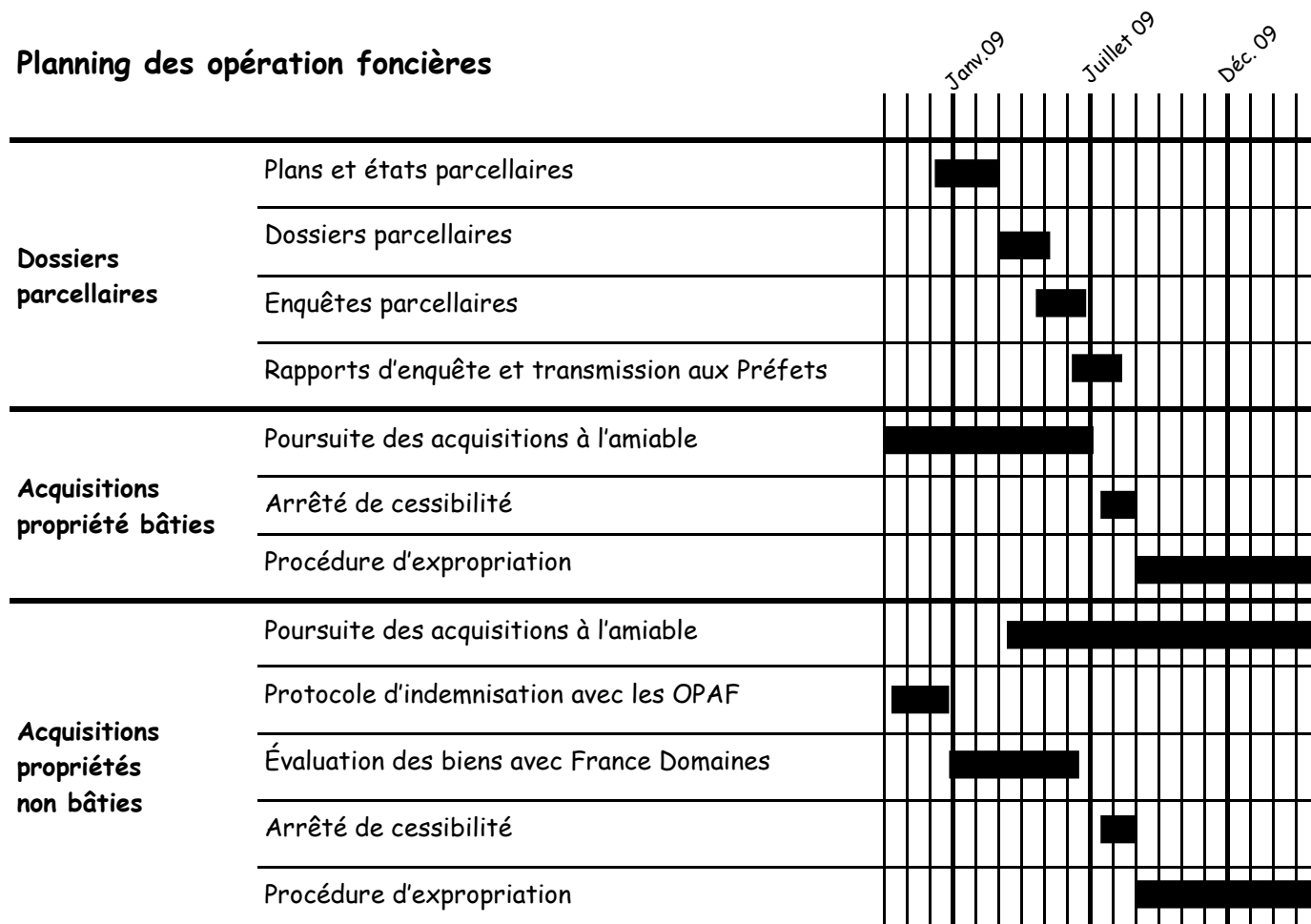
TGV : Le planning pour 2009

Acquisitions, études et procédures préalables aux travaux

Planning des interventions d'ingénierie



Planning des opération foncières



Activités de la Municipalité

VOIRIE : les travaux réalisés :

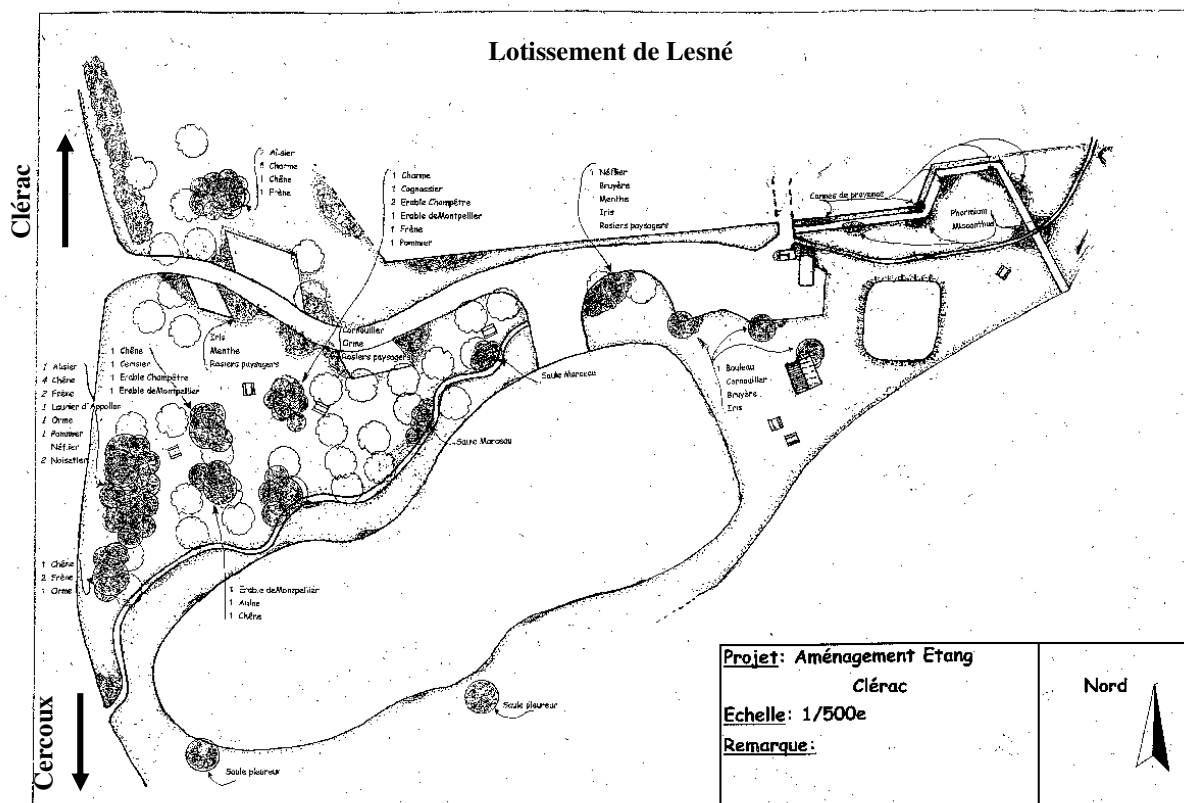
- Remise en état du chemin rural 47 de Teurlay des Landes avec arasement, création de fossés, reprofilage calcaire et bicouche gravillonné.
- Gravillonnage de la voie communale 8 du Pas de Serveau à Abel et du Pont du Gat à la voie communale 202.
- Profilage calcaire et gravillonnage du chemin rural 46 à Angenin.
- Gravillonnage du chemin rural 14 à Genet.
- Gravillonnage du chemin rural 40 à Lusseau
- Mise en place de bordures et reprofilage sur l'impasse des primevères à Lesné

URBANISME / BATIMENT

Lotissement communal - étang communal

Des études chiffrées ont été demandées en prévision des travaux suivants :

- plantation de nouvelles essences autour de l'étang.
- busage du fossé entre la boulangerie et l'étang (route des vignes)
- consolidation des berges de l'étang



Activités de la Municipalité

URBANISME / BATIMENT : Rénovation du groupe scolaire

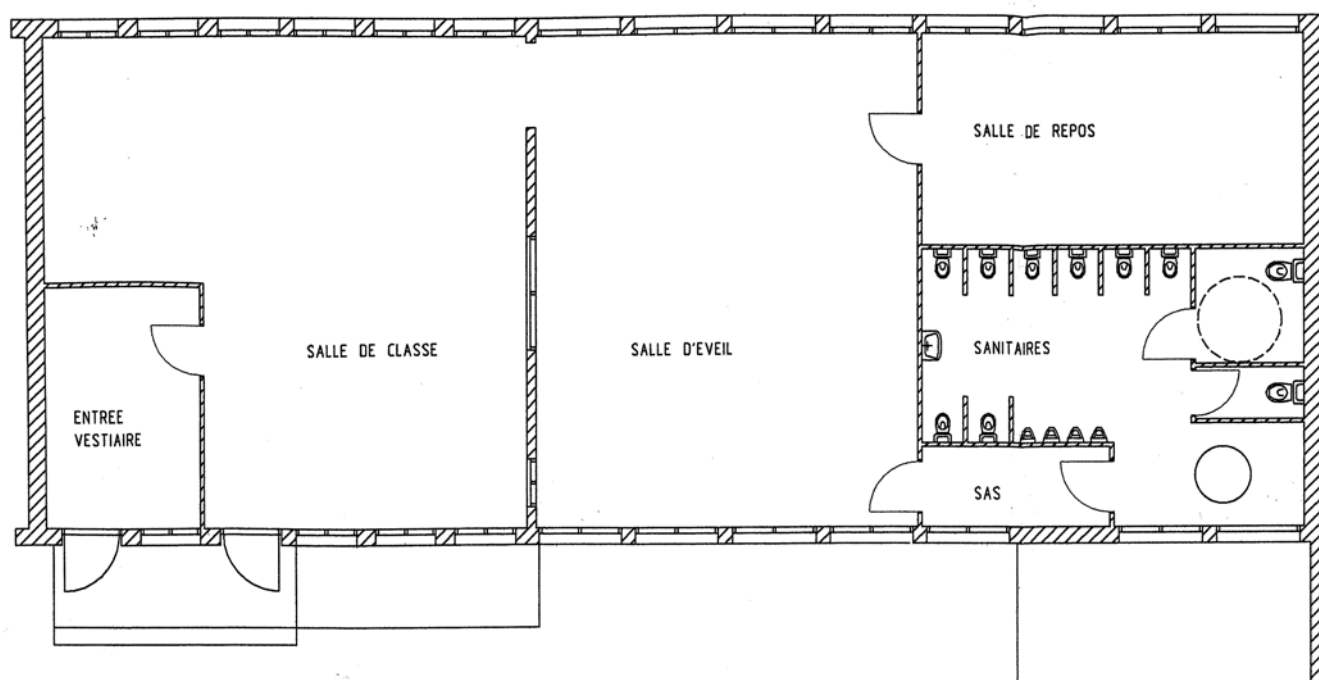
Groupe scolaire

Comme prévu des travaux de rénovation ont été réalisés durant les vacances d'été :

- réfection du préau (sol, charpente et peinture)
- réfection des sanitaires (sanitaires, carrelages sols et murs, portes, peintures, raccordements au TAE)
- réfection du sol de la plateforme jeux de la maternelle et rénovation des garages attenants (avant-toits, gouttières, réfection des portes + peintures)
- isolation des plafonds de la partie haute du groupe scolaire ainsi que la cantine.



De plus, une étude avec demande de subventions a été réalisée en prévision de la restructuration de la maternelle (voir plan du projet ci-dessous).



Activités de la Municipalité

URBANISME / BATIMENT : d'autres réalisations et projets à venir

Ancienne boulangerie Renaud

Suite aux travaux de réfection de la couverture, le nettoyage de la façade Ouest a été réalisé par les employés communaux ainsi que le nettoyage de la toiture des WC publics.

Maison de bourg

Elle a été mise à la location pour un loyer mensuel de 580 €

Musée - Église

Les travaux de réfection des dernières parties de couverture, à savoir les ailes droite et gauche du musée, ainsi que la salle catéchisme et la sacristie ont été confiés à l'Entreprise BRAUD.

Aménagement du bourg

La première partie des travaux de réfection de la rue de Lesné, de la route des châteaux à l'impasse des primevères, sont terminés (réfection de l'enrobé + caniveau en pavés et réalisation du rond-point en béton désactivé)

Comme prévu, avant la réalisation de la seconde partie, des travaux de rénovation de l'impasse des primevères ont été réalisés (bordures + bicouches)

Les derniers contrats de maîtrise d'œuvre ont été signés avec la DDE. Ils concernent les travaux de réfection de la place de la Mairie et de la rue des Écoles pour lesquels les appels d'offres viennent d'être lancés.

Maison locative n°4

Suite au départ de Marie-Hélène TALBOT, des travaux de remise en état ont été réalisés : carrelage en remplacement des parquets, doublages des parties humides, mise en place d'une VMC et pose de nouveaux papiers peints.

Énergies renouvelables :

Nous étudions actuellement la possibilité de changer d'énergie pour le chauffage des bâtiments communaux.

Pour appréhender au mieux ce problème, un appel d'offre a été lancé auprès de plusieurs bureaux d'études afin d'effectuer un audit complet sur l'ensemble de ces bâtiments (isolation et consommations actuelles, propositions pour améliorer l'isolation et étude de nouveaux types de chauffages).

Activités de la Municipalité

Centre Communal d'Action Sociale propose ses services

Comme chaque année le CCAS a organisé le repas des Anciens le samedi 15 novembre, préparé et servi par le nouveau restaurateur des Lacs Bleus. Ils étaient venus nombreux, 150 personnes avec les accompagnants !

La première partie du repas fut agrémentée par les histoires patoisantes du conteur Pierre DUMOUSSEAU. Pour la suite, Rémy RIBOT, chanteur, et Karim DUMENIL, guitariste, le rejoignirent et firent revivre pour nous les plus belles poésies de BRASSENS. Pendant plus d'une heure alternèrent ainsi chansons de Brassens au rythme nouveau de Rémy RIBOT et textes de BRASSENS en langage du terroir par Pierre DUMOUSSEAU. Ce spectacle, intitulé « j'ai rendez-vous avec vous » en souvenir d'une célèbre chanson bien que diversement appréciée par la salle, fut quand même un vrai régal pour certains, les plus jeunes peut être...

Rappelons que le CCAS est d'abord responsable de l'aide sociale communale. Si vous connaissez d'importantes difficultés suite aux divers aléas de la vie (perte d'emplois, maladie, invalidité, séparation, décès...), vous pouvez demander une aide exceptionnelle d'urgence au CCAS en vous manifestant auprès de Marie-Bernadette MARTINEZ 05 46 04 20 77, Marie-José BELLOT 05 46 04 20 95, Nathalie PEYREMOLE 05 46 04 43 99 ou Nicole JONGES 05 46 04 01 25. Le Secours Catholique peut aussi intervenir ; Contacter Madame Monique PAILLE 05 46 04 13 41 ou Marie Madeleine WACHE 05 46 04 13 03.

Il existe aussi des organismes qui peuvent vous aider davantage dans la durée. Vous pouvez vous adresser :

- Pour l'alimentation :

Banque Alimentaire—Mairie de MONTLIEU

Restaurant du cœur—Mairie de CLERAC

- Pour l'habillement, le linge et la puériculture

« Vivre le Quotidien » sous la mairie de MONTGUYON les mercredi et samedi de 10 h à 12 h

- Pour les transports (accompagnements, consultation, rendez-vous médicaux ou administratifs, recherche d'emploi, entretiens d'embauche...)

« Itinéraire 17 » 5 rue de Tivoli 17130 MONTENDRE 05 46 86 56 55

- Pour une Aide à domicile (auprès de la famille, de la personne âgée, malade, handicapée...)

ADMR SAINTONGE SUD : Mairie de MONTGUYON 1er étage 05 46 04 45 97

Le Groupement de Développement Forestier

C'est une association de Charente-Maritime régie par la loi du 1er juillet qui est au service de tous les propriétaires forestiers de ce département.

Le GDF est né le 29 juin 2007 à l'issue de la fusion de deux associations préexistantes :

- le Groupement de Développement Forestier (GDF) de la Saintonge Boisée,
- l'Association de Développement du Peuplier (ADEP) Poitou-Charentes-Vendée.

Le Groupement de Développement Forestier de la Charente-Maritime est dirigé par des propriétaires forestiers élus. Ces administrateurs sont répartis en trois collèges correspondant aux thématiques dont l'association fait l'objet : pin, feuillus et peuplier.

Les objectifs du Groupement de Développement Forestier de la Charente-Maritime sont multiples :

- conseiller les adhérents sur toutes les questions concernant la gestion de leurs bois,
- mettre au point, développer et diffuser les techniques sylvicoles adaptées aux essences forestières du département de la Charente-Maritime : résineux, feuillus, peuplier et autres essences des milieux alluviaux,
- mettre en œuvre le plan de développement forestier souhaité par le Conseil Général,
- contribuer au développement de la gestion forestière durable et notamment de la certification forestière (PEFC)
- favoriser les actions de valorisation économique des propriétés forestières, rechercher et promouvoir les formules de coopération entre propriétaires pour la gestion de leur patrimoine forestier (associations syndicales, groupement forestier),
- contribuer à l'amélioration des structures foncières forestières.

Contact : - Siège social : 3 boulevard Vladimir -17100 SAINTES - Tel : 05 46 93 00 04

- Antenne de Haute Saintonge : Maison de la forêt—17210 MONTLIEU LA GARDE, 05 46 70 34 94

Informations diverses

Poème à la mémoire du petit commerce

Le petit commerçant se lève dès l'aurore,
Il est là tout le jour et souvent tard encore
Et quand le soir, enfin, il ferme sa boutique,
Il sera pour certains un sujet de critiques.

Et pourtant, sa journée n'est pas finie :
Il lui faut tout ranger et calculer les prix,
Préparer ses achats et garnir ses comptoirs.
Demain il recommence et il faut tout prévoir.

Certes, il a moins de choix que les grands magasins,
Mais il peut conseiller, il connaît vos besoins.
Il s'intéresse à vous, écoute vos histoires,
Et quand on est pressé, c'est lui que l'on va voir.

C'est chez lui qu'on demande à mettre un affichage,
Chez lui on peut parler avec son voisinage.
Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul,
Quand de son magasin il franchit le seuil.

On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces,
Mais du matin au soir, c'est lui qui est sur place.
Et quand il est trop tard pour sortir sa voiture,
On va frapper chez lui... après fermeture.

A trop vouloir courir pour avoir un bas prix,
Un jour les villageois à leur jeu seront pris,
Les commerçants alors auront plié bagages,
Et « Boutiques Fermées » : C'est la mort d'un village.

Les commerces locaux

Récemment, dans la commune de Clérac, les gérants des commerces de la Boulangerie et du bar/restaurant, les Lacs Bleus, ont été renouvelés. Nous vous proposons une présentation rapide des nouveaux arrivants. Nous sommes certains que la commune leur réservera le meilleur accueil et un fort soutien afin que ces deux commerces vivent et s'inscrivent dans la durée sur notre territoire.

Informations diverses

L'Auberge des Lacs Bleus

Depuis le mois d'août 2008, Pascal LEFEBVRE et Zaïna AHNOU sont les nouveaux gérants du bar restaurant Les Lacs Bleus de Clérac. Ils prennent ainsi la succession d'Emmanuel et Sonia Pasquet. Normands d'origine, ils ont fait leur début professionnel dans la région de Honfleur. Par la suite, ils ont effectué une dizaine de saisons tout près de chez nous à Saint Pierre d'Oléron. Toujours à Saint Pierre, ils se sont mis à leur compte pendant 7 ans en tenant un Bar/Brasserie. Après cette expérience, ils ont voulu orienter leurs compétences vers une restauration plus élaborée. Pour cela ils sont revenus au point de départ, à Honfleur, pour y tenir un restaurant gastronomique.



Enfin, depuis cette année, ils se sont installés à Clérac et proposent à la fois une partie bar/brasserie et également une salle pour des repas plus élaborés. Nous leur souhaitons le plus vif succès dans cette entreprise et nous sommes sûrs qu'ils sauront vous accueillir et vous faire profiter de leur savoir-faire.

Le Fournil de Clérac se présente



Nous nous appelons Christelle et Jérôme SUPERVIE et nous avons respectivement 25 et 31 ans.

Nous sommes mariés depuis 3 ans, après bientôt 6 ans de vie commune.

Cela fait plus d'un an que nous avons déménagé de Bayonne pour venir nous installer à Clérac où nous avons acheté une Boulangerie.

Tous nos produits sont fabriqués sur place, par nos soins dans nos laboratoires.

Depuis plus d'un an, nous avons tenté de proposer à notre clientèle à la fois une gamme de pâtisseries traditionnelles (telles que les tartes aux fruits, les pâtisseries à base de choux, de pâte feuilletée, etc ...) tout en laissant la place à une gamme de pâtisseries mêlant modernité et tradition (tels que nos entremets, les pièces montées, etc.).

En ce qui concerne le pain, il est fabriqué tous les jours par Jérôme (le boulanger) et cuit sur place

dans un four boulanger traditionnel. Chaque semaine, il tente d'agrémenter sa gamme de pain par des pains spéciaux (par exemple : pain aux noix et aux raisins, pains aux 14 céréales, etc.).

Nous avons mis un point d'honneur à vouloir faire découvrir à notre clientèle quelques spécialités basques, telles que par exemple le Gâteau Basque ou la Tourtière Landaise.

Tous nos produits sont disponibles sur commande. A l'occasion des fêtes qui s'annoncent, nous allons proposer comme pour l'an dernier, un prospectus récapitulant tous les produits disponibles. Vous pourrez y découvrir quelques nouveautés en matière de bûches.

Pour finir, nous aimerions remercier tous nos habitués de nous être si fidèles chaque jour.

Informations diverses

Faites votre compost

Vous avez à votre disposition une large gamme de méthodes et de matériels pour faire votre compost. Comment choisir ? Sur quelles bases ? En fait, chaque solution a des avantages et des inconvénients. Les critères qui pourront vous guider sont la place disponible, la quantité de déchets organiques, la proximité du voisinage, le temps à consacrer à cette activité ... Quel que soit votre choix, l'important est de bien suivre le processus de compostage.

Le compostage en tas

Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne).

AVANTAGES :

Souplesse et facilité d'utilisation
Il n'y a aucune contrainte de volume. Vous jouez sur la hauteur, la longueur et vous pouvez faire autant de tas que vous le souhaitez. Les déchets sont toujours accessibles et visibles. Vous les surveillez en toute facilité.

Le compostage en tas convient à ceux qui disposent de place et n'ont pas beaucoup de temps à lui consacrer. Le manque d'arrosage est compensé par les pluies périodiques. L'aération naturelle est souvent importante et limite ainsi les risques d'asphyxie. L'évaporation relativement aisée peut aider à combattre l'excès d'eau. Mais le mieux est quand même de surveiller et de mélanger régulièrement votre compost.

INCONVENIENTS :

Lenteur et désagréments visuels
Le tas est à la merci d'animaux (chiens, chats, rongeurs, etc.) qui peuvent éventuellement être attirés par les épluchures, les os et la viande et autres restes de cuisine. Déposer les déchets frais au milieu du tas peut être

une parade efficace. Le tas est exposé aux aléas climatiques, aux précipitations, au vent, à la sécheresse, au froid qui ont pour conséquence de rendre le processus irrégulier. Une surveillance régulière permet de pallier ces inconvénients. Par ailleurs, la vision d'un tas n'est pas du goût de tout le monde. Le compostage est un peu plus long : il faut de six mois à un an pour obtenir un compost mûr prêt à l'emploi.



Composter, oui, mais où ?

Le tas de compost sera installé à même le sol, pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes. Vous pourrez étendre tout d'abord un lit de branchages pour assurer un drainage du compost par le bas.

Le tas sera placé ni trop près ni trop loin de votre maison, pour combiner facilité d'accès et agrément. Vous devrez aussi prévoir les allers-retours de votre brouette entre le compost et votre jardin. Un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre et à l'abri du vent sera l'idéal.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- le placer juste en limite de propriété : vos voisins risquent de ne pas apprécier la vision de votre compost ;
- le mettre dans un creux : l'eau pourrait s'y accumuler.



AVANTAGES :

Encombrement et nuisances visuelles réduits

Vous pouvez le mettre à l'abri des aléas climatiques et assurer une décomposition homogène pour l'ensemble de la masse. Les composteurs fermés placent les déchets hors de portée des animaux. Un composteur vous permet de fabriquer votre compost même si vous ne disposez que de peu de place. Le compostage peut être rapide (quatre à cinq mois).

INCONVENIENTS :

Il convient uniquement pour

Le compostage en bac

Un composteur, aussi appelé « bac à compost » ou « silo à compost », se présente sous la forme d'une structure en bois, en métal ou en plastique. Il contient un volume réduit de déchets à composter et limite les effets de surface tels que l'assèchement ou le refroidissement. Il peut être plus ou moins ouvert sur l'extérieur.

les petits volumes (jusqu'à 1 000 litres). Vous pourrez remédier à cette contrainte en utilisant plusieurs composteurs. Pour que le compostage en bac fonctionne correctement, il faut y consacrer du temps. Le fait que le composteur soit fermé ne signifie pas que le compostage se fasse seul. Il faut le surveiller fréquemment pour éviter des dérives (sécheresse, pourrissement nauséabond) qui sont irréversibles en l'absence d'intervention de l'opérateur. Le brassage est malaisé dans un composteur. Le plus simple est de le vider complètement et de le remplir en prenant soin de ne pas mélanger les déchets frais et le compost en maturation. Le mieux pour cela est de disposer de deux (ou plus) bacs : le premier pour les déchets les plus frais, le dernier pour la maturation du compost.

Vous êtes intéressés par le compostage; vous souhaitez plus d'information, merci de remplir ce coupon de contact et le retourner à votre mairie ou à la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, 7 rue Taillefer, BP 2, 17 501 JONZAC Cedex / Par email : contact@haute-saintonge.com en indiquant en objet : infos compost.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Les données collectées ici ne serviront pas à d'autres fins et ne seront cédées à aucun tiers commercial.

Informations diverses

Sous les lignes électriques, prudence, restons à distance



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Électricité

ERDF ET RTE S'ASSOCIENT POUR UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU RISQUE LIÉ AUX LIGNES ÉLECTRIQUES

ERDF (Électricité Réseau Distribution France) et RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité), deux filiales d'EDF, renouvellent leurs conseils de prudence à proximité des lignes électriques en s'associant pour une campagne de sensibilisation et de prévention "Sous les lignes, prudence, restons à distance". Cette campagne s'adresse naturellement à tous, avec des messages spécifiques destinés à certains publics dont le comportement aux abords de ces ouvrages peut présenter un danger : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, et tous les adeptes des sports aériens et nautiques.

Quel que soit le type de ligne électrique aérienne, la trop grande proximité d'une personne ou d'un engin, ou encore un objet pointé dans sa direction peuvent en effet provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présenter alors un risque d'électrocution.

AUX PÊCHEURS dont les cannes à pêche sont longues et souvent conductrices de l'électricité, ERDF et RTE rappellent qu'il faut toujours vérifier qu'aucune ligne électrique ne se trouve aux abords du lieu de pêche, et tenir la canne à pêche horizontale s'ils doivent passer sous une ligne électrique.

AUX AGRICULTEURS, ERDF ET RTE donnent des conseils précis dans les cas de circulation d'engins de grande hauteur, de manutention d'objets encombrants, de déchargement/stockage, d'élagage/abattage, d'arrosage, de traitement aérien des cultures, ou d'aménagement de drains (en raison de la présence d'éventuelles lignes enterrées). Chaque année RTE adresse un mailing de sensibilisation à chaque Chambre Départementale de l'Agriculture de la région Ouest.

AUX PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, exposés en partie à des risques du même ordre que les agriculteurs, ERDF et RTE donnent également des conseils spécifiques pour la circulation ou l'évolution d'engins de grande hauteur, la manutention d'objets ou d'outils encombrants, la réalisation de tranchées (en raison de la présence d'éventuelles lignes enterrées). Cette année, RTE a adressé un mailing de sensibilisation aux entreprises régionales utilisant des engins de grande hauteur (grue, camion-benne, toupie...), accompagné d'autocollant spécifique.

AUX NOMBREUX ADEPTES DE SPORTS ET DE LOISIRS EN PLEIN AIR (aviation de tourisme, activités nautiques à voile, vols en ULM, deltaplane, montgolfière ou parapente, jeux de cerfs-volants) ERDF et RTE rappellent des précautions simples pour pratiquer leur loisir en toute sérénité.

Enfin, il ne faut jamais oublier qu'il existe toujours un risque électrique dans de nombreuses situations de la vie courante. Au voisinage d'une ligne électrique, il faut adopter un comportement de prudence et prendre des précautions simples comme celles rappelées dans les dépliants, affiches et annonces de la campagne.

RDV sur <http://sousleslignes-prudence.com/>

CONTACT ERDF:

JEAN-LUC BOUTIN - INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ
TÉL. : 05 46 68 39 18 / 06 03 58 34 08
WWW.ERDF.FR

CONTACT RTE :

JACQUES DELIN - CHARGÉ DE COMMUNICATION
TÉL. : 02 40 67 32 82 / 06 07 26 54 90
WWW.RTE-FRANCE.COM

Informations diverses

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE V.I.E. (Vouloir l'Insertion et l'Emploi)

Depuis 1987, l'**Association V.I.E.** a pour mission d'embaucher des demandeurs d'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant, à titre onéreux, à disposition de personnes physiques ou morales (particuliers, associations, collectivités territoriales, entreprises commerciales.....) appelées utilisateurs.

Vous êtes un Particulier :

Vous avez besoin d'une personne pour vous aider ou vous suppléer dans vos tâches ménagères, telles que :

- votre ménage, votre repassage, l'entretien de votre linge,
- des travaux d'entretien de votre jardin, coupe de bois,
- ranger la cave ou le grenier, préparer des cartons de déménagement,
- la garde de vos enfants à votre domicile (pour des enfants de + de 3 ans)
- la garde d'un malade si des soins ne sont pas nécessaires,
- une aide à domicile pour vous ou vos parents âgés sous certaines conditions...

*** Possibilité de bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôts sur la totalité des sommes versées concernant les emplois familiaux (ménage - repassage - travaux d'entretien du jardin) - selon la loi en vigueur.**

Vous êtes un Artisan, une Entreprise, et vous avez un surcroît d'activité :

· Nous pouvons mettre à disposition des manœuvres, des manutentionnaires, ou des personnes pour un emploi qualifié (à hauteur de 240 heures par an et par personne).

Sur simple appel téléphonique, une personne sera sélectionnée et se rendra chez vous **munie d'un contrat de travail.**

Une facture vous sera adressée après avoir signé la feuille d'heures conjointement avec le demandeur d'emploi. Un bulletin de salaire accompagné d'un règlement seront remis à la personne ayant effectué les travaux.

Nous vous déchargeons de toutes les tâches administratives et vous assurons des contrats en toute légalité.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer, nous nous occupons de tout, alors :

V. I. E., pensez-y !

Pour nous contacter :

**Agence de Montendre : 05 46 49 29 66
2 bis avenue de la Gare**

**Agence de Montguyon : 05 46 04 08 69
32 rue de Vassiac**

**Agence de Jonzac : 05 46 48 14 01
2 bis rue Saint Gervais**



Au fil des manifestations

Spectacle du 26 juillet



Le 26 juillet, le désormais traditionnel spectacle de rue nous a promenés dans le village. Partis de la place de la gaieté, les acteurs, accompagnés par 150 spectateurs environ, nous ont fait passer par l'étang, puis emprunter la rue de Lainé après avoir traversé le nouveau lotissement. Après quelques petites haltes, le temps de nous faire entendre leurs histoires de compagnons, une pause plus longue et plus burlesque nous était offerte dans le jardin de M. et Mme FEILLEUX (ancienne maison de M. Denis) que nos amis Belges nous avaient très

gentiment autorisés à squatter le temps du spectacle. Le final a eu lieu ensuite derrière l'église. Les acteurs ont été longuement applaudis pour leur performance.

L'histoire, axée sur le compagnonnage, a permis aux spectateurs de se distraire tout en se cultivant, ce qui est bien le but de ces spectacles. Si l'histoire était romancée, la vérité historique était respectée et nous en avons appris beaucoup sur le compagnonnage et ses principaux personnages. Combats au bâton, chants, comédie, le spectacle était varié et semble avoir plu aux spectateurs.

Spectacle du 30 janvier

Compagnie Pyramid

C'est le nom de la compagnie de danse Hip-Hop qui se produira à la salle des fêtes de Clérac le soir du vendredi 30 janvier.

6 danseurs de hip-hop de Rochefort, experts (l'un d'eux est vice champion de France de sa discipline) et passionnés vont nous faire partager leur art de vivre.

Il y a 30 ans naissait aux Etats-Unis la Culture Hip Hop et avec elle, le break dance... Qu'est devenue la danse Hip Hop aujourd'hui ? Comment a-t-elle évolué ? Passant progressivement de la rue à la scène, du solo aux pièces pour plusieurs danseurs, de la recherche de la performance technique à l'écriture chorégraphique ou encore du "freestyle" à la création artistique autour d'un thème, elle a su s'inspirer et inspirer des artistes d'autres disciplines, s'ouvrant ainsi à d'autres cultures.

À la fois témoins et acteurs de cette évolution, "Etats d'âme" est un retour aux sources qui fait apprécier à la fois la performance des corps et la richesse créative de la danse hip-hop. Un condensé de générosité avec un brin d'humour.



Bibliothèque

La bibliothèque et ses bénévoles vous informent



Elle est gratuite, ouverte à tous, et on y est sûrement bien puisque la fréquentation et le nombre d'inscrits ne cesse d'augmenter.

Les lecteurs peuvent faire leur choix dans un fond de plus en plus important, enrichi au fil des sorties littéraires. Deux fois par an, le *Petit journal de la bibliothèque* vous tient au courant des nouvelles acquisitions : albums, BD pour petits et grands, polars, romans (pour jeunes, adultes et ados), documentaires, revues diverses ...

La Bibliothèque Départementale de Prêt, par le passage du bibliobus 3 fois par an, augmente encore l'éventail des livres proposés ainsi que CD, vidéo, DVD et Cdrom.

Le *Petit journal* automne/hiver vient de paraître et vous découvrirez les livres nouvellement équipés sur les rayons et dans les bacs.

Cependant, si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, n'hésitez pas à faire part de vos souhaits, tout sera mis en œuvre pour essayer de vous satisfaire.

Deux ordinateurs avec accès à Internet sont à votre disposition ainsi que scanner et imprimante. Une participation financière de 0,15 € par page imprimée vous sera demandée.

Les trois classes de l'école bénéficient d'une animation et de deux consultations libres par mois.

Les enseignants ont aussi la possibilité d'emprunter des ouvrages pour enrichir l'assortiment de leur classe.

Une animation *Bébé lecteur* (enfants de 9 mois à 3 ans) va être mise en route dans le courant du 1^{er} trimestre 2009. Si vous êtes intéressés, ou si vous voulez des renseignements, adressez-vous à la bibliothèque.

Le dimanche 23 novembre, la Compagnie Odyssée Théâtre de La Rochelle, sollicitée par les huit bibliothèques qui font équipe depuis maintenant 3 ans, a présenté dans la salle municipale son spectacle *Look le loup*. La beauté du décor, l'originalité des textes et de la mise en scène, la performance technique et le dynamisme des acteurs ont subjugué une assemblée venue nombreuse. La preuve, la qualité d'attention, même des plus jeunes.



Les huit bibliothèques, Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Clérac, Montlieu-La Garde, Orignolles, Saint-Palais de Négrignac et Vanzac, avaient aussi préparé une exposition sur le thème du loup, mêlant posters,

documentaires, livres et albums que parents et enfants ont pu feuilleter avant le spectacle.

Cette réussite conforte notre volonté à renforcer la notoriété des petites structures (bibliothèques municipales et bibliothèques relais) et à amener des lecteurs plus nombreux à fréquenter ces lieux.

Nous vous rappelons qu'un Salon du Livre Régional avait été organisé par la même équipe en novembre 2006 à Montlieu-La Garde avec un réel succès.

Soucieuse de développer la lecture publique en milieu rural et ouvrir de nouvelles perspectives d'animation locale cette équipe prépare un Salon du Livre Jeunesse qui se tiendra à Bussac-Forêt le 15 mars 2009.

Allez ! Faites un pas, poussez la porte, vous serez accueilli à livre ouvert . . .

. . . et par toute l'équipe qui vous souhaite de bonnes fêtes de fin et de début d'année !

Écho de l'école

Le lancement de l'année scolaire 2008-2009 à l'école de Clérac

Le 2 septembre 2008 les élèves de notre école primaire se sont remis au travail.

En compagnie de nouveaux camarades : bienvenue aux jeunes écoliers de petite section et aux nouveaux élèves en provenance d'autres établissements.

Familles, enseignants et personnel de l'école se réjouissent d'accueillir de nouvelles familles.

En compagnie de nouveaux enseignants en ce qui concerne la classe maternelle (Mme de Ligt) et la classe du cycle 3 (M. Relland).

Dans des locaux et avec du matériel à nouveau amélioré pour ce qui est du préau et du matériel des classes de cycle 1 et 2, ainsi que du bureau de la direction.

Toute l'équipe enseignante et les élèves sont sensibles aux efforts sans cesse renouvelés de la municipalité pour faire de notre école un lieu d'instruction et de vie agréable, sécurisé pour les élèves et confortable pour leurs enseignants.

En compagnie des livres et de leurs auteurs grâce au partenariat perpétué avec la bibliothèque municipale, sous le regard et l'accueil bienveillants de toutes ses bénévoles.

En compagnie des membres de l'association des parents d'élèves dont le seul objectif est d'agrémenter la scolarité des élèves de l'école de Clérac de diverses sorties ou de divers achats de matériel complémentaire. C'est d'ailleurs dans ce but qu'ils ont d'ores et déjà envisagé de nombreuses manifestations pour récolter les fonds nécessaires.

L'équipe enseignante souhaite également remercier toutes les familles qui ont déjà participé activement à la vie de l'école ou qui souhaitent le faire que ce soit à travers les cotisations COOP., USEP, les accompagnements lors des sorties, les réalisations de pâtisseries pour les diverses manifestations.

L'implication de chacun à travers une relation de confiance et de respect participe du bien-être des écoliers de notre école, qui sont dès lors plus disponibles pour s'instruire en toute sérénité.

Les Maires de Clérac d'hier à aujourd'hui

Charles MATHIAS, 1er Maire de la commune de 1793

- An IV,

Pierre NAU, de l'An IV à l'An VI.

René BOIBELAUD de l'An VI à l'An XII.

Gilbert NAU adjoint de l'An XII à 1807.

Louis CALLIERES de 1807 à 1815.

Louis Marquis de Caillères de 1816 à 1831

Jean DUMON, adjoint en 1831.

Il est difficile d'avoir des informations sur ces 7 premiers Maires, en effet il n'y a pas d'archives en Mairie de ces périodes là. Mais peut être qu'en cherchant bien on pourra un jour avoir des informations sur des événements cléracais ...

A partir de cette période, la Mairie possède des archives sur les conseils municipaux, des pages jaunies remplies d'une belle écriture à la plume...

Jean Auguste GENEUIL, de 1832 à 1846

- Établissement du service journalier des Postes, décision de réparer le Presbytère et le Pont du

- Moulin de Teurlay emporté par les eaux du Lary.

Suite au décès de M Geneuil, M François DUBREUIL adjoint prête serment, et " jure fidélité au Roi des Français, obéissant à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume" et devient Maire

de 1846 à 1847.

- 1846, réglementation sur "le soutrage des chemins", vote du fond nécessaire pour l'achat du mobilier des écoles.

Louis de Caillères 1847 à 1853,

- Réparations importantes des chemins de la commune, demande de "transporter les foires de Caillères (qui se déroulaient allée des rosiers) au Bourg", les 2 auberges de Caillères ne suffisent pas à recevoir le grand nombre de personnes.

Charles Philippe de Caillères de 1853 à 1870

- construction du nouveau cimetière, (avant il se trouvait devant l'Eglise),

Jean DUVEIDEX de 1870 à 1871

Enerst GAUTRET de 1871 à 1873

Jean DUVEIDEX de 1873 à 1881

Jean DUMON de 1881 à 1884 , il fait don de la place du champ de foire à la commune, construction de la Mairie de l'école des filles et des garçons en 1886.

Jules NAU de 1884 à 1919

- 1903, passage de la ligne SNCF, et demande de la construction de la barrière de Genet, Horloge et pendule de l'Eglise refaites , don de Mme Gautret pour la réparation de la façade de l'Eglise, Hôpital militaire à Clérac, formation des comités pour envoyer des colis aux soldats,

Charles Girard de 1919 à 1945

- construction du Monument aux morts, de la grille (dons de la population) et achat d'un coq en bronze, (l'Évêché a donné la parcelle où se trouvait déjà l'arbre de la liberté), taxes pour les chiens, construction de trottoirs et demi caniveaux dans le bourg ; la société Énergie du Sud Ouest souhaite installer le réseau électrique sur la commune,

1929, électrification de la Mairie des Écoles,

1930, création d'une caisse des Écoles, décision de la création d'une cantine, décision d'acheter un feu d'artifice pour la fête,

1932, achat du terrain de M. Texier Pierre Philippe Elien pour construire un lavoir, achat de la maison de Mme Raud pour y mettre la Poste.

Armand POUPELAIN de 1945 à 1963

- Passage de l'adduction d'eau, implantation de la zone de maisons rue des Écoles, aux Sables, début de la construction du groupe scolaire et de la cantine, rénovation de la salle des Fêtes.

Marc POUPELAIN de 1963 à 2001, fin des travaux de la salle des Fêtes, fin de la construction du groupe scolaire, goudronnage de toutes les routes, remise à neuf de l'horloge de l'Église (réparation faite en Vendée), agrandissement du cimetière, création du Musée (sous l'impulsion de René Soulard), terrain de foot, implantation du CET.

Guy Pasquet de 2001 à ...

Ceci n'est qu'un survol de la vie de notre commune, certaines périodes ne sont pas évoquées ... Nous reviendrons plus en détail et nous nous arrêterons sur quelques faits et anecdotes dans les prochains numéros ...

La Vie des Associations

JOSY DANSE : Danser c'est la vie

C'est sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur que JOSY DANSE a repris la saison 2008/2009 pour la cinquième année.

Après le gala, fin juin, (voir photo) nous nous sommes accordés des vacances, ponctués de soirées dansantes, histoire de garder le rythme.

Puis septembre a vu revenir les danseurs sur le plancher, plus motivés que jamais,

à Coutras, le lundi soir

à Clérac, le mardi après-midi

à Saint Aigulin le mercredi soir



Comme tous les ans nous nous retrouvons à Clérac, le soir du vendredi pour le week-end TE-LETHON.

Le bureau et tous les danseurs remercient la municipalité et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'association des Parents d'élèves

L'association scolaire s'est réunie le 23 septembre 2008 et a élu les nouveaux membres du bureau qui sont :

Agnès GERON, Présidente

Alain TEXIER, Trésorier

Christel GODICHAUD, secrétaire

L'association donne rendez-vous à tous pour ses principales manifestations.

Vendredi 19 décembre 2008 : Marché de Noël précédé d'un cortège aux lampions partant de l'école et du spectacle des élèves à la salle des fêtes.

Samedi 28 mars 2009 : loto

Fin juin 2009 : la kermesse

Un panneau d'affichage réservé aux informations relatives à l'association a été installé, depuis la rentrée, par la commune à côté du portail de l'école.

L'association remercie toutes celles et ceux qui contribuent à la réussite de ses manifestations, avec une pensée particulière pour Mme VIAS qui quitte le bureau cette année.

La Vie des Associations

COMITE DES FETES : LE COMPTE RENDU D'UNE ANNEE DE FETE

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 22 Novembre 2008, en présence du Maire Guy PASQUET et de notre presse locale. Cette année a été riche en événements festifs et le bilan global est très positif car la participation aux différentes animations s'est encore accrue. Ceci reste pour nous une source de motivation importante. Nous avons ouvert ce calendrier des animations avec la grande **soirée choucroute** du 7 Mars, soirée organisée avec nos amis du foot : beaucoup de monde, une ambiance digne des chaleurs Bavaoises animée par l'orchestre JULUIS avec plus de 250 convives, une belle réussite.

Ensuite s'est déroulée la **journée plein Air** le 28 juin. Cette année le thème était les jeux de plein air, journée riche avec les jeunes du club de foot pour les démonstrations de jonglages et dribles en tout genre. Merci à Bruno GERON pour sa participation à l'encadrement des jeunes. Pour l'apéritif et le repas, le groupe des **Mariachis** a assuré l'animation dans une ambiance de feu. Beaucoup de monde se sont pressés autour des moules, des tapas et des tables bien garnies pour déguster les jambons à la broche, tout cela sous l'œil de nos cuiseurs **Charlot** et **Patrice**. La sono Podium W System avec de la musique pour tous nous a fait danser fort tard dans la nuit.

Le **pique nique au village de Serveau** s'est déroulé le 7 juillet avec une bonne assistance sous le Tivoli malgré un temps maussade. L'accueil des familles fut très chaleureux et la journée agréable et conviviale.

La **fête foraine** les 5, 6, 7 Septembre. Le vendredi soir le marché nocturne fut animé par le super groupe musical **Scène de ménage**, un groupe de 4 jeunes vraiment formidables. Les participants ont pu apprécier les spécialités culinaires des commerces ambulants malgré un temps pluvieux qui nous a contraint à passer cette soirée dans la salle des fêtes. Le samedi, la course cycliste, le concours de pêche au plan d'eau organisé par nos amis de l'ACCA, le feu d'artifice suivi de la soirée rock animé par le groupe **Saturanum**, de très jeunes garçons pleins de talent. Dimanche, le vide grenier avec des exposants tous ravis de cette affluence de Trouvailles et de Fouille en tous genres !!!!!. Dommage que le temps était capricieux.

Après toutes ces animations, le compte d'exploitation est positif, ce qui permet de rester motivés et nous encourage à organiser de nouvelles festivités. Pour réaliser tout cela une équipe travaille au quotidien.

Dans cette équipe une personne tient à prendre un peu de recul et nous la remercions pour son engagement durant plusieurs années au sein du comité. En même temps, c'est 4 autres bénévoles qui viennent nous rejoindre.

Beaucoup de personnes nous soutiennent pour réussir nos différentes manifestations : la municipalité, l'ACCA, le foot, la pétanque, nos commerçants, artisans, industries, la presse locale, et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association, et surtout vous, **public** qui venez très nombreux pour faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement. C'est donc une équipe renforcée, qui continue. Cependant, une triste nouvelle assombrit notre comité, avec la disparition de Madame NAUD Henriette, elle faisait partie de notre univers pour toutes les manifestations. Toutes ces années où Henriette se faisait une joie de nous prêter son local pour préparer la sangria, le matériel, partager nos joies, nos inquiétudes parfois. Elle aimait venir embrasser tout le monde, discuter avec nous, son visage toujours souriant, d'une femme simple, humble et d'une gentillesse à toute épreuve. Henriette nous vous disons simplement merci et au revoir.

Bientôt l'année 2009 va arriver, des projets de festivités pointent à l'horizon et nous pouvons vous annoncer qu'une très grande Soirée Bavaoise aura lieu le 14 Mars 2009, soirée choucroute organisée avec le Football, beaucoup de surprises vous attendent..... Retenez bien cette date !!!!!.

Pour le calendrier des autres festivités : Pique nique au village de Massicot, la journée plein Air du 27 Juin, la fête foraine les 4, 5, et 6 Septembre avec son marché nocturne, son vide grenier. Une soirée Beaujolais et Théâtre est aussi au programme.

Nous vous informerons sur l'avancement des festivités. N'hésitez pas à nous contacter si parmi vous des personnes veulent nous rejoindre au sein du comité pour participer et apporter des idées, pour faire de notre village un lien de convivialité entre tous afin de continuer à **faire la fête**.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2009. A bientôt, pour que la fête **continue**

La Vie des Associations

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Le repas de chasse aura lieu le samedi 7 Février 2009 à 20 heures à la salle des fêtes , et sera animé par l'orchestre Flash-back.

Opération clôture

Un groupe de chasseurs encadré par Marc David, technicien à la FDC 17, a posé environ un kilomètre de clôture sur les trois hectares de plantation expérimentale de pins réalisée par l'ASL des propriétaires forestiers de Clérac. A noter que cette plantation de différentes variétés de pins maritimes sera suivie par l'INRA. Sur le territoire de la commune, on compte beaucoup de nouvelles plantations. De ce fait, la pression de l'ACCA est importante. C'est pourquoi la fédération a apporté son soutien avec cette opération de clôture afin de protéger la zone d'essai délimitée par l'ASL. La Fédération a donc financé l'achat du grillage et des piquets et les chasseurs ont apporté leurs bras pour poser le tout.

Le renard

Famille des canidés



Description : Tête allongée, museau étroit, grandes oreilles, queue touffue et longue. Longueur totale : 50 à 90 cm. Queue : 30 à 40 cm. Poids : 4 à 10 Kg. 42 dents. Maladies transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques (rage, leishmaniose, échinococcose alvéolaire, trichinose). La rage, localisée dans la moitié Est, est un facteur de mortalité important pour cette espèce.

La Vie des Associations

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.) (suite)

Habitat & mœurs : Très varié (plaine, forêt, littoral). En général solitaire et plutôt nocturne. Territoire de 400 à 500 ha en moyenne.

Régime alimentaire : Très varié : petits mammifères (campagnols, lapins) jusqu'à la taille du lièvre, oiseaux (espèce gibiers, volailles, mouettes, goélands...), œufs, jeunes animaux (faons de chevreuil, agneaux), charognes, fruits (cerises, raisins, mûres, myrtilles, framboises, prunes...), vers de terre, insectes, ordures ménagères.

Reproduction : Maturité sexuelle vers 8-10 mois, période de rut : janvier-février, gestation : 53 jours, mise bas : 4 à 5 jeunes (extrêmes : 3 à 12) en avril mai, sevrage à 1 mois. Longévité : 12 ans.

Laissées : de couleur variable (généralement gris-noir avec poils, plumes, os, et pépins de fruits, 8 à 10 cm de long sur 2 cm de diamètre). Terriers : diamètre d'ouverture : 20-25 cm. Quand le terrier est occupé, odeur forte, restes de repas et laissées autour du terrier

Prédateurs : Loup, chiens errants, lynx, blaireau, aigle royal, hibou grand-duc.

Pièges utilisés : Boite à fauve, collet à arrêtoir, pièges à lacet et pièges en X.

Dégâts occasionnés : Lapin, lièvre, volailles, gibier à plumes, faons de chevreuil, agneaux, terriers parfois mal placés.



Merci aux nombreux chasseurs qui participent à la régulation de ce nuisible.



Toujours du coeur à l'ouvrage, l'un la tête dans le trou, l'autre les mains dans les poches!

La Vie des Associations

Le club des Aînés de Clérac

Suite à l'Assemblée Générale il n'y a pas eu de changement au Conseil d'Administration et le Bureau du Club a été réélu. Pourquoi changer alors que l'entente règne!

L'année 2008 s'achève avec le traditionnel goûter de Noël. C'est devenu une habitude de se retrouver à cette époque là, tous ensemble; les président(e)s de chacune des associations Cléracaises, Mr Pasquet, maire, et son conseil, les employé(e)s municipaux et les responsables des entreprises qui nous apportent leur soutien sont invités ainsi que le traiteur, Madame So-



lange Arnouil et son personnel toujours disponibles pour élaborer et servir des menus à des tarifs défiant toute concurrence. Nous lui sommes fidèles depuis de nombreuses années maintenant.

L'année 2009 va débuter, espérons qu'elle se déroulera dans de bonnes conditions vu la conjoncture actuelle.

Les activités du Club

La réunion mensuelle est toujours le 2ème mercredi du mois;

De nouvelles personnes ont rejoint le Club, nous les remercions. Elles viennent compléter les équipes de joueurs de pétanque, de belote, de scrabble, de triamino, etc.

L'après midi se termine autour d'un agréable goûter qui permet de créer des liens d'amitié et de lutter contre l'isolement et la solitude qui sont souvent le lot des aînés. Les responsables du Club sont toujours à l'écoute et attentifs aux remarques afin d'améliorer les situations.

Le proverbe ne dit-il pas « qui n'avance pas, recule » ? Cette année à notre repas du mois d'octobre, nous avons avec nous à table Sylvain Ramigeon, petit-fils de Mme Arnouil, jeune artiste très fier d'interpréter

le chant des peupliers des célèbres Binuchards (voir photo). C'est un repas inter-générationnel!

Nous n'oublions pas les adhérents hospitalisés ou en maison de retraite ou immobilisés chez eux et leur présentons nos vœux de prompt rétablissement.

Nous avons également une pensée pour les adhérent(e)s qui nous ont quittés en cette année 2008 :

Madame Marie Noinin, en janvier, âgée de 96 ans,

Madame Marie Louise Gaujean, en octobre, âgée de 94 ans.

L'Interclubs

Il regroupe tous les adhérent(e)s des Clubs du canton et propose des activités diverses: concours de belote, voyages, repas, réunions d'information, etc ...

L'Association des Aînés Ruraux est la plus importante des Associations de Retraités en Europe dont l'objectif est de briser l'isolement des personnes âgées en leur proposant des activités conviviales.

Solidarité, tolérance, respect, générosité, partage, dialogue et amitié nous rassemblent.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenu(e)s.

La Vie des Associations

Saintonge Boisée Vivante

Nous sommes au regret de ne pas faire paraître la seconde partie de l'article que l' Association « Saintonge Boisée Vivante » nous a proposé, qui concernait l'implantation d'une plateforme de traitement de mâchefers sur la Commune de BEDENAC. Notre journal Communal ne peut être le vecteur d'arguments ou de contre arguments dans un dossier sur lequel le Conseil municipal de CLERAC n'a pas, d'une manière légale, à se prononcer. Nous vous invitons, si vous souhaitez connaître l'analyse de l'association sur l'opportunité de cette implantation, de vous reporter aux informations données dans son journal UL TIME (ndlr).

Résultat de l'enquête publique du 09/06 au 10/07/2008 à Clérac, concernant la demande d'autorisation d'exploiter les installations de Bois-Rousseau, par la société Sotrival.

Notre association avait déposé ses observations dans une note de 12 pages. Les points forts de cette note étaient :

- **Contexte et historique du site où il est rappelé que 10 enquêtes publiques ont déjà eu lieu à Clérac concernant directement ou non, les installations de Sotrival, et 9 recours déposés par SBV ont abouti à des annulations.
- **Le point sur les événements plus récents qui confirment que les services de l'État cautionnent après coup les initiatives prises par l'exploitant dans l'unique souci de ses intérêts privés (prolongation du délai accordé pour arrêter l'exploitation des mâchefers sur le site de Clérac).
- **L'incompatibilité des installations avec les documents d'urbanisme en vigueur (le POS de 1986) qui n'autorise pas la présence d'installations de traitement et stockage de déchets.
- **La référence à un PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés) totalement obsolète et ne respectant pas le cadre légal. A ce sujet, nous revenons sur le choix de ne pas trier les déchets fermentescibles pour les enfouir afin d'alimenter l'AGS en gaz, au lieu de s'orienter par exemple vers une filière tri/méthanisation qui produit à la fois du gaz et du compost.
- **Les craintes toujours d'actualité d'une atteinte à moyen ou long terme de la qualité des ressources d'eaux souterraines. Un grand nombre d'observations étayant ses craintes nous ont permis d'argumenter sur ce sujet, d'autant plus que dans cette nouvelle demande, l'exploitant annonce une suppression de la recherche de certains paramètres lors des analyses ainsi qu'une surveillance de la qualité des eaux, pendant seulement 5 ans après l'arrêt de l'exploitation.
- **La préservation du Placin, exutoire de toutes les eaux provenant des installations, n'est toujours pas prise en compte, pas plus que sa relation directe avec le site Natura 2000 : « Vallées du Lary et du Palais ».
- ** Le projet d'installation d'une unité fixe de traitement des lixiviats qui serait rentabilisée en traitant, en plus de ceux du site, des lixiviats en provenance d'installations classées « venus d'ailleurs » : nous avons demandé que cette installation fasse l'objet d'une autre demande d'autorisation compte tenu de l'absence d'études des impacts qu'elle engendrerait.
- **Les impacts sur la qualité de l'air et de la santé continuent à être minimisés, et même ignorés pour ceux engendrés par le traitement des mâchefers.
- **L'exposition des travailleurs au bruit et à l'inhalation de poussières et d'air pollués, n'est pas prise en compte.
- **L'analyse des impacts sur la faune, la flore et les habitats permet de déplorer une fois de plus des insuffisances notoires en matière de protection et une étude sur le bruit qui manque totalement de pertinence (entre autre la non prise en compte de la plate-forme des mâchefers, encore en fonctionnement pour presque 2 ans).

Nos conclusions aboutissaient à l'impossibilité de délivrer une autorisation alors que :

La plate-forme des mâchefers continue d'être exploitée,

Le Conseil Général n'a toujours pas élaboré un PDEDMA répondant aux besoins du département,

Le PLU de Clérac n'est toujours pas révisé,

Nous n'avons aucune garantie que l'exploitant :

*continuera l'exploitation de la déchetterie et du centre de tri après l'arrêt de l'enfouissement,

*commencera (enfin !) le tri des DIB (Déchets Industriels Banals),

*commencera (enfin !) l'exploitation de la plate-forme de compostage,

*assurera la surveillance des eaux au moins pendant 30 ans, après l'arrêt de l'enfouissement.

Inutile de le préciser..... l'avis du commissaire enquêteur est favorable sans réserve !! L'association attend maintenant la signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation pour prendre connaissance de son contenu.

La Vie des Associations

L'UNION SPORTIVE CLERACAISE FAIT LE POINT SUR LA SAISON

Cure d'amaigrissement de l'effectif dans toutes les catégories, des débutants aux séniors et dirigeants.

Deux équipes séniors engagées, une en troisième division et une en quatrième division.

Chez les jeunes, l'entente avec Montguyon se dirige vers un regroupement où toutes les communes du canton seraient associées. Beaucoup de travail en perspective pour organiser cette nouvelle structure.



Pour l'année 2009, vous ne trouverez pas le calendrier de L'union Sportive, aussi je voudrais remercier toutes les personnes dont les dons depuis 25 ans ont permis à l'association de vivre.

Les Anciens Combattants

Comme à l'accoutumée, l'Amicale des anciens combattants a fêté la célébration du 11 septembre 1918 devant le monument aux morts en présence d'une assistance attentive aux messages de paix énoncés par le Maire, Guy Pasquet et le président, Jean Claude Noinin.

Les écoliers et la directrice de l'école de Clérac ont déposé des bouquets de fleurs au monument aux morts et chanté la Marseillaise. Jean Claude Noinin, président de l'association, les a remercié chaleureusement de leur présence en ce moment solennel.

A l'issue de la cérémonie, M. Pitaud a reçu une médaille au titre de la reconnaissance de la Nation au rythme des clairons Cléracais.

Le Musée : SAISON 2008 AU MUSEE

Les visites : mois par mois

En mai, le musée a été peu fréquenté (25 visiteurs)

En juin, 73 visiteurs dont un groupe de scolaires venus en vélo de Montguyon. Ces classes de cm1 et cm2 ont



découvert notre musée et le jeu des énigmes ; très motivés, ils ont posé beaucoup de questions.

Un pique nique les attendait à Clérac près du terrain de pétanque.

En juillet, 44 visiteurs ont exploré les lieux.

En août, une meilleure fréquentation indique que les vacanciers ont choisi de venir dans notre région.

Fidèle, l'association ATOLL de TOURS, composée de 15 visiteurs ont profité du trésor des maîtres des métiers de Clérac puisqu'ils ont réussi à découvrir les énigmes. Ils ont remporté le trésor...

En Septembre, grâce aux journées patrimoines 170 visiteurs ont pu profiter par un beau temps des démonstrations de ferronnerie, de découpe de bois et de visites guidées d'une artiste peintre, et dessin du dessinateur.

Les moments forts des journées du patrimoine

On pouvait découvrir lors de ces journées une exposition dans la salle des fêtes organisée par l'Office du Tourisme. Une randonnée pédestre était également proposée sur la commune de Clérac.



Le travail du ferronnier sur l'enclume

Certaines personnalités nous ont fait l'honneur de leur visite :

- **Monsieur SAVIN**, Maire de ST PIERRE DU PALAIS, élu Conseiller Général aux dernières cantonales,
- **Monsieur VILLAIN**, Président du Comité Départemental du Tourisme de la Charente Maritime, et Vice Président du Conseil Général,
- **Monsieur AMBLARD** Directeur du comité départemental du tourisme.
- **Monsieur VALLAEYS** Président de l'office de tourisme de Montguyon,

Ainsi s'achève la saison avec 480 visiteurs.



Démonstration aux journées du patrimoine

Jardinage : Le Potager

C'est décidé je fais un potager ...Choisissez soigneusement l'emplacement, il doit être ensoleillé, 5 à 6 heures de soleil par jour et protégé des vents, le long d'un mur exposé Sud, c'est l'idéal.

Pour débiter, vous pouvez commencer par une surface de 100 m² et cultiver principalement des légumes d'Eté. Ameublissez la terre et ôter les mauvaises herbes, les racines et les cailloux.

A l'Automne, c'est le bon moment pour incorporer du fumier ou du compost.

Le calendrier des semis et des plantations

Janvier : semis sous abris (en terrines au chaud) des radis, aubergines,

Février:Préparation des plates-bandes du potager, ameubler et désherber le sol

Plantation : asperge, échalote, l'ail.

Semis sous abris : poivron et radis, carotte, céleri, aubergine, laitue, concombre et cornichon, piment et persil.

Semis en plein air: fève, pois.

Mars: Plantation : ail, artichaut, asperge, échalote, pommes de terre, fraisier.

Semis sous abris: aubergine, céleri branche, chou cabus, poivron, tomate, carotte, laitue, melon, piment, poireau, concombre et cornichon.

Semis en plein air : pissenlit, mais sucré, pois, persil, oignon, navet.

Avril : semis en plein air : navet, oignon, persil, pissenlit, poireau, potiron, radis d'hiver, radis rose, salsifis, betterave, carotte, céleri, chou de Bruxelles, chou-fleur, laitue

Semis sous abris: chicorée, courgette, épinard, fenouil, melon, piment, tomate.

Plantation: pomme de terre, artichaut, oseille.

Repiquage des aubergine, choux, laitue, concombre et cornichon, piment, poireau, tomate.

Mai: Semis en plein air : navet, pastèque, persil, poireau, potiron, radis d'hiver et rose, salsifis, betterave, carotte, céleri, chicorée, chou de Bruxelles, courgette, endive, fenouil, haricot, laitue.

Plantation: aubergine, chicorée, chou-fleur, laitue, poireau, tomate.

Repiquage du piment, chou, aubergine.

Juin: Semis en plein air de la betterave, carotte, chicorée, cornichon et concombre, laitue, haricot, navet, persil, pastèque, radis rose.

Plantation : piment, poireau, chou de Bruxelles, chou-fleur, fenouil,

Juillet:semis en plein air: persil, radis rose, mâche, haricot, laitue, betterave, céleri branche, carotte.

Août:semis en plein air : persil, mâche, chou pommé, épinard, carotte

Plantation: fraise, céleri,

Septembre:semis en plein air : oignons blancs, mâche, épinard, poireau, radis.

Plantation: fraise, chou pommé.

Octobre: semis en plein air: radis d'hiver, carotte,

Repiquage des oignons blancs, Plantation : fraise, ail.

Novembre: Plantation : ail.

Décembre: repos !

Pensez à planter des aromates, quelques œilleux d'Inde ...et mettre des tuteurs à vos plantes !

Recettes : Les soupes d'hiver



Soupe de châtaignes au magret

1kg de châtaignes pelées (fraîches, surgelées ou en boîte)
2 bulbes de fenouil, 2 échalotes
1 cube de bouillon de volaille, 50 cl de crème fraîche (à 15 ou 30 % de mg)
Sel, poivre, muscade
2 sachets de magret salés ou fumés

Peler et émincer les échalotes, émincer le fenouil.
Cuire les châtaignes, le fenouil, les échalotes avec sel, poivre, muscade, le cube et 2 l d'eau.
Laisser bouillir au moins 1/2 heure.
Rajouter la crème et mixer le tout.
Servir bien chaud sur des lamelles de magret.

Velouté de potiron et châtaignes

500 g de potiron pelé, 500g de châtaignes pelées
1 gros oignon blanc, 2 blancs de poireau, 1 cube de bouillon
Sel, poivre, thym, 4 cuillérées à soupe d'huile d'olive (facultatif)

Préparer les châtaignes, les poireaux et l'oignon, émincer l'oignon et le faire revenir avec l'huile (on peut aussi le mettre nature avec le reste)
Mettre cuire dans 2 l d'eau le potiron avec les châtaignes, le blanc de poireau coupé en lamelles, les oignons, sel et poivre, laisser bouillir au moins 1/2 heure et servir bien chaud.

Potage de citrouille

1,500 kg de citrouille, giraumont ou potiron
3 échalotes, 3 gousses d'ail, sel, poivre, cannelle, curry, 50 cl de crème fraîche

Cuire la citrouille avec ail et échalote et 2 l d'eau salée 1/2 heures environ, ajouter la crème, le poivre curry et cannelle généreusement. Mixer et servir chaud.

Velouté de tomate au basilic

1,500 kg de tomates pelées fraîches ou en boîte
2 gros oignons et une poignée de basilic frais
Sel, sucre (2 morceaux), poivre, huile d'olives, thym

Eplucher et émincer les oignons, les faire blondir dans l'huile, ajouter les tomates, le basilic, le thym, sel, sucre et 1,5l d'eau. Laisser cuire 1/2 heure à 3/4 d'heure, mixer et servir.

État Civil

Mariage

Félicitations à :
Néant

Naissances

Bienvenue à :

Aline ARNAUD née le 03 octobre 2008 à Lormont (Gironde) fille de Monsieur et Madame Eric ARNAUD, domiciliés 9 Chemin du Bois de Teurlay.
Armand MÉNARD, né le 14 novembre 2008 à Libourne (Gironde) fils de Monsieur et Madame Anthony MÉNARD domiciliés « Château » à Clérac.

Décès

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

Monsieur Jean-Yves RIÉ, domicilié « Albret » est décédé le 19 juin 2008 à Bordeaux à l'âge de 42 ans.
Monsieur Roland GALMAN, domicilié « Le Bonnin » est décédé le 29 août 2008 à Boscamnant à l'âge de 59 ans.
Mademoiselle Henriette NAU, domiciliée Le Bourg est décédé le 17 novembre 2008 Libourne à l'âge de 86 ans.

Vie Pratique

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

- Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h15
- Le vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences du Maire et des Adjointes sont assurées à la Mairie le samedi de 10h00 à 12h00, par M. le Maire ou un de ses adjoints les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

Assistante Sociale

le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h00 à 16h00 sur rendez vous : 05 46 49 27 77 (service social Montendre)

Les permanences à la Mairie de Montguyon :

- **ASSEDIC**, tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9h00 à 12h00
- **ANPE**, lundi, mardi, mercredi, vendredi sur RDV : 0811 55 01 17
- **CAF**, tous les mercredis de 11h00 à 12h00
- **Sécurité Sociale**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00
- **Service Retraite CRAMCO**, tous les mercredis de 9h00 à 12h00 sur rendez vous
- **MSA**, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 9h00 à 12h00

L'office religieux a lieu le 4^{ème} dimanche de chaque mois à 10h30.

Déchetterie : tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

La Poste : du lundi au vendredi : 13h15 à 16h15

Garderie de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h35 à 8h50 et 16h30 à 18h15

Musée : du 1^{er} Mai au 31 Octobre : fermé le lundi - Visite le mardi et mercredi de 14h00 à 18h30
Visite les autres jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - Tél : 05 46 04 07 83

Bibliothèque : les mardis, jeudis de 16h30 à 18h30 - les samedis de 10h30 à 12h00.

